



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°164 - Janvier 2022



Participation citoyenne : 1ère réunion officielle du Conseil Communal des Enfants de Sombreffe depuis les élections d'octobre dernier et consultations citoyennes dans les 4 villages de l'entité dans le cadre de la seconde Opération de développement rural ! – Voir pp. 5-8 et 25



DELFOSSSE

PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC-BOIS-ALU



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be



infi-coulon

Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com
www.infi-coulon.be

François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM: 0476.21.84.66

www.ct-creation.be



Find us on
facebook

CT Création

Cabinet de
*Pédicurie
Médicale*



Voilà le contexte
actuel,
la désinfection
du cabinet
est assurée entre
chaque soin

Odile
Vandenschrick
Des soins par excellence

Point du Jour, 8 Rue Gustave Flévet, 7
5376 Miecret 5140 Sombreffe

0478 38 75 60 | 083 68 94 86

Pédicure médicale:
Spécialisée en podologie
Ongle incarné
Mycose de l'ongle, soins de cors, de durillons...
Réalisation d'orthèse correctrice et protectrice
Blanchiment des ongles

Odile
Vandenschrick



Édito



Meilleurs vœux pour 2022 !

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

En ce début d'année, au nom du Conseil communal, du Collège communal et du Conseil du CPAS, je vous présente mes vœux de bonheur, de santé et de succès personnel et professionnel pour cette nouvelle année qui vient de commencer.

Sur le plan communal, 2022 a sonné le cap de la mi-législature. Entamée fin 2018, cette législature se terminera en décembre 2024. C'est non seulement un Conseil communal rodé à la gestion communale qui entame cette deuxième partie de législature, mais surtout un Collège communal qui voit se concrétiser tous les projets lancés en 2019, 2020 et 2021, qui a acquis une forte expérience en matière de gestion de crise sanitaire et qui prend à bras le corps la gestion environnementale des inondations qui ont frappé à plusieurs reprises nombre d'entre vous.

A de multiples reprises depuis 2019, nous avons eu l'occasion, dans ce bulletin communal, de vous expliciter longuement l'évolution de la situation financière, la dynamique de la participation citoyenne lancée avec « l'Opération de développement rural », l'apprentissage de la citoyenneté avec le « Conseil communal des enfants », les décisions et actions prises en matière environnementale, de gestion des inondations, de gestion durable

de notre cadre de vie, de réflexions en matière d'aménagement du territoire, de la durabilité de l'alimentation scolaire offerte à nos écoliers, de la gestion différenciée de nos cimetières, de travaux routiers et de projets au profit du sport, de la culture et de la petite enfance. Voyant l'intérêt que suscite cette information, nous continuerons jusqu'en 2024 à vous informer sur des dossiers de fond qui touchent votre quotidien et qui engagent notre avenir.

Cette fin d'année 2021 a vu sortir nombre de dossiers qui viennent d'être attribués pour une réalisation en 2022. A titre d'exemples, retenons : l'aménagement en zone résidentielle de la rue de l'Eglise et des Ecoles à Boignée pour 443.980 €, la rénovation de toutes nos plaines de jeux à Sombreffe, Ligny et Tongrinne pour 149.731 €, la réfection de la rue de Wavre pour 235.275 €, la rénovation de la cure de Sombreffe pour 192.562 €, l'achat d'un deuxième véhicule électrique pour 29.024 € ou encore l'installation de panneaux d'indication de notre patrimoine pour 12.686 €.

Je terminerai par vous rendre attentifs à la consultation citoyenne organisée par la Région wallonne, relative au nouveau Plan régional de transport public de la zone de Gembloux et qui, à l'état de projet, devrait impacter fortement votre mobilité quotidienne. A titre d'exemple, la ligne de bus Ligny-Fleurus serait supprimée ! C'est tout le lien avec le Hainaut et la Basse-Sambre qui risque de disparaître ! Un article explicatif clair et complet se trouve en page 14.

Restant à votre disposition avec mes collègues Président du CPAS, Echevins, Conseillers communaux et du CPAS, je vous souhaite une belle année 2022 !

Étienne BERTRAND, votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse ingrid.charue@sombreffe.be pour lui soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

12 / Informations aux citoyens

16 / Les services communaux

18 / Service Affaires générales

18 / Service Cadre de vie

25 / Service Cohésion sociale

27 / Service Population état civil

28 / Le CPAS

29 / Nos enfants

31 / L'avis des groupes politiques

31 / Expressions citoyennes

32 / La vie des associations

34 / Agenda des activités

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27

ingrid.charue@sombreffe.be



Le Conseil communal du 14 octobre 2021, réuni en présentiel au Centre communal de Ligny, a décidé :

- D'arrêter les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2021.
- De donner un avis favorable au budget 2022 du Synode de l'église protestante de Gembloux et de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée.
- De rectifier et d'approuver le budget 2022 pour l'exercice 2021 des Fabriques d'église de Sombreffe et de Ligny.
- D'approuver la convention entre la Province de Namur et la Commune de Sombreffe relative à la réalisation, la maintenance et la promotion du réseau cyclable balisé « points-nœuds » (voir l'explication dans l'encart page 5).
- D'approuver la convention intitulée « Communauté urbaine de Namur-Capitale - Supracommunalité - Convention entre les communes partenaires ».
- De passer un marché par procédure négociée sans publication préalable pour des travaux de rénovation dans les plaines de jeux de l'entité de Sombreffe.
- De voter un crédit spécial d'urgence pour effectuer le remplacement du joint de culasse du moteur du camion DAF.
- De lancer des marchés publics par procédure de faible montant pour l'année 2022, dans le cadre des activités communales et du CPAS, ayant pour objets la fourniture :
 - o de boissons ;
 - o de produits de boulangerie et de pâtisserie (tartes et viennoiseries) ;
 - o de pains garnis (1/2 baguettes garnies, sandwichs mous garnis, pain surprise) ;
 - o de fleurs (réceptions, célébrations et décès).
- De lancer un marché de service par procédure de faible montant - conjoint avec le CPAS - pour la formation en Equipier de première intervention : sensibilisation à la lutte contre l'incendie et formation de base EPI en 2022 et recyclage annuel EPI pour les années 2023 et 2024.
- De lancer un marché public de faible montant - conjoint avec le CPAS - pour l'organisation des formations en secourisme d'entreprise : formation de base (2022) et recyclage (2023-2024).
- De prendre connaissance du procès-verbal de la Concertation Commune-CPAS du 04/08/2021.
- De reporter le point relatif à l'application IMIO « rendre les documents accessibles dès qu'ils sont gelés, c'est-à-dire dès qu'ils ont été validés par le Directeur général, et les laisser

accessibles après clôture des Conseils communaux ».

- D'approuver la convention de financement proposée par le Bureau économique de la Province (BEP), dans le cadre de l'opération de redynamisation de la zone d'activité économique de Sombreffe.



Le Conseil communal du 9 novembre, réuni en présentiel au Centre communal de Ligny, a décidé

- D'approuver l'avenant n°1 à la convention du 10 janvier 2020 relative à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, en vue d'encadrer les développements urbanistiques du centre de Sombreffe.
- D'établir, pour l'exercice 2022, une taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques de 8 % à charge des habitants du Royaume qui sont imposables dans la Commune de Sombreffe au 1er janvier.
- D'établir, pour l'exercice 2022, une taxe additionnelle de 2.600 centimes additionnels communaux au précompte immobilier due à l'État par les propriétaires d'immeubles sis sur le territoire de la Commune.
- D'approuver la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2021 du centre public d'action sociale (CPAS).
- De fixer le montant de la dotation communale à la zone de secours « Val de Sambre » au montant de 395.303,90 € pour l'année 2022 et d'inscrire ce montant au budget 2022.
- De passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable, pour l'acquisition de matériel sportif pour les élèves de l'enseignement primaire, dans le cadre du cours de gymnastique (année scolaire 2021-2022).
- D'établir, pour l'année 2022, un taux de couverture de 97 % relatif aux coûts en matière de déchets des ménages.
- Il est établi, pour l'exercice 2022, une taxe communale sur la collecte, l'enlèvement, le traitement, la valorisation et la mise en centre d'enfouissement technique des déchets ménagers et y assimilés organisés par la Commune au moyen de conteneurs munis d'une puce électronique d'identification. Cette taxe est composée d'une partie forfaitaire et d'une partie proportionnelle.
- D'approuver le projet de convention de synergie avec le CPAS de Sombreffe, dans le cadre du soutien aux offres de transport vers les centres de vaccination.

- D'approuver le budget 2022 de la Fabrique d'église Notre-Dame de Tongrinne.
- D'initier un appel à candidature en vue de sélectionner un candidat gestionnaire de réseau de distribution, pour la gestion de la distribution d'électricité et/ou de gaz sur son territoire.
- De passer un marché de fournitures estimé à 30.000,00 € TVAC, par procédure négociée sans publication préalable, pour l'acquisition d'un véhicule 100 % électrique.
- De passer un marché de travaux, par procédure négociée directe avec publicité préalable, pour la restauration intérieure de la Cure de Sombreffe (montant estimé à 183.600,31 € HTVA, hors honoraires).
- De passer un marché de travaux, par procédure ouverte pour chaque lot (2 lots), pour la réfection de la toiture du Centre communal de Ligny (montant estimé à 401.808,43 € TVAC, hors honoraires).
- De marquer un accord de principe sur la création d'une emphytéose sur le site de la ferme d'en Bas à Ligny, au profit de la Commune de Sombreffe.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2021 de l'intercommunale IMIO.
- De passer un marché de travaux estimé à 25.000,00 € TVAC, par procédure négociée sans publication préalable, pour des travaux de mise en place d'un système de contrôle d'accès au Complexe sportif de Sombreffe.
- D'accepter la modification de voirie pour les travaux d'aménagement de la ligne 147 : modification de la voirie et induration du chemin existant par un revêtement en béton.
- De configurer l'application Délib Imio de façon telle que l'accès à la convocation au Conseil communal, les points inscrits à l'ordre du jour ainsi que leurs annexes restent accessibles après la clôture des Conseils communaux.
- D'approuver les modifications techniques proposées pour le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INASEP du 15 décembre 2021.



Le réseau à points-nœuds est un maillage composé de segments de routes de 3 à 8 km entre deux carrefours numérotés. Selon le parcours choisi, il suffit de suivre le panneau directionnel points-nœuds comportant le numéro de l'intersection et les directions possibles vers les numéros suivants. **Entre 2 points-nœuds, des balises rappellent régulièrement la direction choisie.** Bien entretenu, il emprunte majoritairement des RAVeL, des voies lentes et des routes peu fréquentées par des véhicules motorisés pour garantir un niveau de sécurité satisfaisant. Une région verte, préservée, authentique et propice aux loisirs de plein air. Source : <https://www.cm-tourisme.be/1000-bornes-a-velo>



Actualités communales

Opération de Développement Rural de Sombreffe : la consultation citoyenne a eu lieu dans les 4 villages de l'entité !



Sombreffe



La Commune de Sombreffe s'est lancée dans une nouvelle Opération de Développement Rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité, ...).

La volonté communale est d'associer les citoyens aux réflexions et choix des projets à mener sur le territoire pour répondre au plus près aux besoins des habitants. C'est pourquoi une série de consultations ont eu lieu dans l'entité d'octobre à décembre 2021. Regardons-y de plus près...



Enquête en ligne - Les enjeux de Sombreffe pour 2030

Que pensent les citoyens ? Donnez-nous votre avis :-)

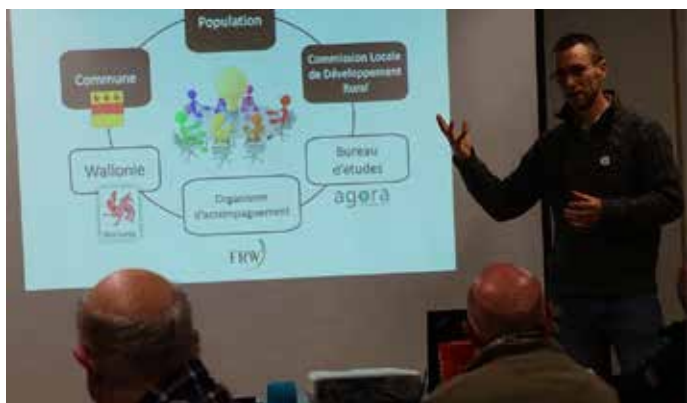
Première consultation en ligne (octobre-novembre)

Une enquête en ligne a d'abord été proposée aux Sombreffois.e.s en octobre-novembre 2021. L'objectif était de les consulter sur les grands enjeux de leur Commune à l'horizon 2030. Vous êtes 184 à avoir répondu à cette enquête !

Consultation du secteur associatif local (le 8 novembre)

27 citoyens représentant pas moins de **29 associations** actives dans l'entité de Sombreffe ont participé activement à cette rencontre.

Cette consultation a eu lieu au Complexe sportif de Sombreffe et était exclusivement réservée aux représentants des associations locales.



Consultation citoyenne à Boignée (le 18 novembre)

A Boignée, 14 citoyens ont participé à la consultation ainsi que 4 élus locaux.



Consultation citoyenne à Tongrinne (le 24 novembre)

A Tongrinne, 14 citoyens ont participé à la consultation ainsi que 3 élus locaux.



Consultation citoyenne à Ligny (le 1er décembre)

A Ligny, 13 citoyens ont participé à la consultation ainsi que 6 élus locaux.



Consultation citoyenne à Sombreffe (le 6 décembre)

A Sombreffe, 18 citoyens ont participé à la consultation ainsi que 5 élus locaux.



Dernière consultation citoyenne virtuelle (le 9 décembre)

Lors de la consultation virtuelle, 7 citoyens ont participé à la consultation ainsi qu'1 élu local.



Consultations :	Participants citoyens	Participants élus
• en ligne (oct. / nov. 2021)	184 réponses	
• des associations actives à Sombreffe (8/11/2021)	27 (29 associations représentées)	5
• du village de Boignée (18/11/2021)	14	4
• du village de Tongrinne (24/11/2021)	14	3
• du village de Ligny (1/12/2021)	13	6
• du village de Sombreffe (6/12/2021)	18	5
• virtuelle (9/12/2021)	7	1
Nombre total de participations	93	24

Des rencontres fructueuses

La participation des citoyens et des élus à ces rencontres a permis d'enrichir le diagnostic du territoire par le ressenti et la perception qu'ont les habitants de leur Commune. Les comptes-rendus de ces rencontres sont consultables sur le site www.sombreffe2030.info.

Les organisateurs de ces rencontres citoyennes tiennent à remercier chaleureusement celles et ceux qui se sont déplacé.e.s et qui ont donné de leur temps pour y participer activement, malgré les règles sanitaires strictes qui ont dû être appliquées (obligation du CST, du port du masque, etc.) !

Au total 117 participants, dont 93 citoyens ont répondu présents en vue d'améliorer la qualité de vie dans nos villages ruraux.

Et maintenant ?

Une fois que cet état des lieux aura été analysé par le bureau d'étude, autorités communales et citoyens pourront réfléchir ensemble aux grands enjeux pour le développement de Sombreffe d'ici 2030 et définir des projets à mettre en place sur le territoire afin d'y répondre au mieux.

Pour mener ces réflexions, la Commune mettra en place, dans le courant du mois de février 2022, une **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** composée de citoyens et d'élus.

Posez votre candidature pour devenir membre de la Commission Locale de Développement Rural

Cette commission se réunira au moins 4 fois par an et sera animée par la Fondation Rurale de Wallonie. Elle sera composée de 30 à 60 membres, dont maximum un quart d'élus, les autres membres étant des citoyen.ne.s sombreffois.es.

La CLDR visera à définir et à réaliser des projets innovants, utiles et profitables à tous sur l'entité de Sombreffe. Le succès de cette dynamique reposera sur la participation active des habitants de la Commune. **Nous comptons sur vous !**

Ses membres, relais entre la population et les mandataires communaux, émettront des avis consultatifs et accompagneront la mise en œuvre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Intéressé.e ?

Ne tardez pas car la **date-limite de dépôt des candidatures est le 31 janvier 2022 !**

Complétez, découpez et renvoyez ce **formulaire** de candidature par mail à l'adresse :

axel.berger@sombreffe.be

ou par courrier à l'adresse :

Administration communale
de Sombreffe

A l'attention d'Axel BERGER
7, Allée de Château-Chinon
5140 Sombreffe

Vous pouvez aussi télécharger le fichier (pdf) ou compléter directement le formulaire en ligne via cette adresse <https://www.sombreffe2030.info/rejoindre-la-cldr.html> ou encore en scannant ce code QR !



Le Collège communal analysera les candidatures et les soumettra ensuite à l'approbation du Conseil. Les candidat.e.s seront sélectionné.e.s de manière à refléter la diversité de la population sombreffoise.

Plus d'infos sur le site dédié à l'Opération de Développement Rural de Sombreffe www.sombreffe2030.info

**Sombreffe**



Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... GENRE : F - H - X

ADRESSE (rue et numéro) :

VILLAGE : ☐ Boignée ☐ Ligny ☐ Tongrinne ☐ Sombreffe

TÉLÉPHONE : ADRESSE EMAIL :

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS DANS L'ENTITÉ DE SOMBREFFE ?

☐ moins de 5 ans ☐ entre 5 et 10 ans ☐ entre 10 et 20 ans ☐ plus de 20 ans

PROFESSION / SECTEUR D'ACTIVITÉ / OCCUPATION :

ETES-VOUS MEMBRE D'ASSOCIATION(S) OU DE GROUPEMENT(S) SOMBREFFOIS ? : OUI - NON

SI OUI, LAQUELLE/LEQUEL/LESQUELLE.S ?

AVEZ-VOUS UN MANDAT POLITIQUE OU APPARENTÉ À SOMBREFFE (PRÉSIDENT D'UNE COMMISSION, ETC.) ?

OUI - NON

DATE :/...../..... SIGNATURE :

Les données à caractère personnel communiquées à la Commune de Sombreffe seront exclusivement utilisées dans le cadre de la seconde Opération de Développement Rural, conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.





**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

0497 39 37 65 INAM 42533486408
69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART
SOMBREFFE**

**FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES**

**071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE**

**CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

**071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be**



Votre conseillère en communication,
Marielle MOSSIAT se fera un plaisir
de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0498/883 895



Pecorella SRL
071/88.90.49

**TOITURE
MAÇONNERIE
OSSATURE BOIS**

f pecorella.sa@pecorella.be



SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

**Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30**

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. 071 88 52 66

Quel avenir urbanistique attend Sombreffe à l'horizon 2030 ?

La Commune de Sombreffe réfléchit à son futur urbanistique avec l'aide du Bureau Economique de la Province.

La réflexion sur le devenir urbanistique du territoire de Sombreffe a débuté en 2006. A cette époque, un promoteur immobilier avait le projet de construire une résidence-service sur un terrain de 3 ha situé au coeur de Sombreffe, alors que cet espace est vu comme étant le « poumon vert » du centre. Les citoyens et les élus politiques locaux se sont alors vivement opposés à ce projet pour préserver cet espace. Depuis lors, mais sans avoir pour autant abouti, une réflexion a été menée quant au dépôt de ce type de projet immobilier de grande envergure dans l'entité.



Réunion de travail de la séance d'installation de la CCATM sous la présidence de Michel Longueville, qui a auditionné et pris connaissance, par les experts du BEP, de l'étude urbanistique du centre de Sombreffe

centre de Sombreffe. Les résultats ont d'abord été présentés en séance de la CCATM (Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité) du 1er juillet 2021, puis au Conseil communal du 9 novembre 2021.



Une entreprise envisageait la création de 41 appartements autour de la Place du Stain – Source de l'image : EdA – 301306406759

En 2018, le Collège communal a chargé le Bureau Economique de la Province de mener une étude sur la programmation des développements urbanistiques au centre de Sombreffe. L'objectif de cette étude est de fournir à la Commune un outil de programmation pour encadrer la mise en oeuvre des futurs projets et donner une vision globale pour l'aménagement des différentes zones répertoriées dans le



Valoriser l'attractivité du centre, tout en préservant le caractère rural

Les auteurs de cette étude précisent que son objet vise à « établir une réserve foncière sur le territoire de la Commune avec une vue à 15 ans voire 25 ans ». Cela signifie qu'il est nécessaire de réaliser un inventaire des terrains pouvant être construits (à condition d'avoir un permis d'urbanisme ou permis unique), mais aussi et surtout de rédiger une série de recommandations sur la manière avec laquelle il conviendrait de les construire (densité de logements par hectare par exemple,...).

« La valorisation du centre de Sombreffe et son attractivité, tout en préservant le caractère rural du cadre de vie » est un enjeu essentiel pour le Collège communal.

17 ha de zones constructibles

L'étude du BEP a identifié au total 17 hectares de zones constructibles globalisées en 4 « ensembles » constitués par le coteau de la Sombre, le poumon vert du centre, l'axe situé le long du RAVeL et l'axe situé en bordure de champs *(voir les 4 encarts ci-après).

Ces 17 hectares sont répartis sur 8 terrains de grande taille et 19 surfaces plus réduites. Les terrains sont classés selon 3 catégories distinctes correspondant à des densités d'habitats.

Le constat qu'il y a une diminution de la taille moyenne des ménages - passant de 2,5 habitants par maison en 2009 à 2,02 en 2019 - a été pris en compte dans le calcul de ces densités d'urbanisations souhaitées.



Dorénavant, il faudra tenir compte de cette réalité dans les projections et prévoir davantage d'habitations d'une voire de deux chambres.



On estime entre 10 et 15 le nombre de nouvelles habitations construites par an et la densité brute souhaitée par le Collège est de maximum 12 à 15 logements par hectare urbanisable. Cette analyse indique que les 17 hectares disponibles représenteraient un potentiel de 204 à 255 nouveaux logements pour maintenir la réserve foncière de l'entité de Sombreffe pendant 15 à 25 ans.

Cependant, le Collège ne retiendra pas comme seul critère la densité de population défini par l'étude et prendra en compte l'intégration des projets présentés dans le paysage rural de la Commune. En effet, même si une densité de population identique peut habiter dans un seul immeuble à appartements ou un ensemble de logements individuels, l'impact architectural sur l'environnement est tout autre.

Le Bourgmestre Etienne BERTRAND rappelle que cette étude permet d'avoir une vision d'ensemble sur le potentiel constructible dans l'entité et des outils à la décision au cas par cas. Ces outils permettront d'avoir une réflexion sur l'intérêt stratégique des projets et de donner une vision globale de l'aménagement des zones disponibles.

« Toutes ces notions seront prises en compte dans l'analyse des projets », précise-t-il et les projets individuels seront analysés « à mesure qu'ils seront proposés au Collège communal ».

ENSEMBLE 1 : LE SITE « COTEAU DE LA SOMBRE »



Vue de l'ensemble « Coteau de la Sombre » depuis le Complexe sportif de Sombreffe avec dans le bas la rue Stain et le cours d'eau La Sombre - Source de l'image : EdA – 501768865326.

Cet ensemble comprend 2,7 hectares situés à Sombreffe, entre la rue Stain, le Complexe sportif et la Maison communale (allée de Château-Chinon).

Pour ce site, l'étude du BEP prévoit une densité de logements dite « moyenne », comprenant de 17 à 21 habitations par hectare, avec un maximum de 19 habitations familiales (maisons 2 à 3 façades, avec 1 rez-de-chaussée et 1 étage) et 37 collectives (immeubles à appartements en petits blocs, avec 1 rez-de-chaussée et 1 étage).

La **densité** de logements serait **plus faible** à la rue Stain et à l'arrière des habitations rue Tienne de Mont, mais **plus élevée** du côté Complexe sportif.

Côté Tienne de Mont, ce site serait d'abord développé avec l'aménagement d'un grand espace vert communautaire au centre des futures habitations, tout en préservant les vues vers la Sombre et les grandes perspectives vers l'église et la Maison communale.

Le BEP recommande également de développer la dynamique locale en associant les propriétaires de la ferme située rue Stain à la réflexion et de prévoir l'intégration d'une liaison piétonne.

ENSEMBLE 2 : LE SITE « POUMON VERT DU CENTRE »



Le quartier « de Messe » comprendra notamment un espace communautaire ainsi qu'un espace public » - Source de l'image : EdA – 501768865259.

Cet ensemble central de 3,7 hectares, situé entre la rue Keuterre, la chaussée de Nivelles et le sentier de Messe, appartient dorénavant - en partie - à la Commune et fait la liaison entre les différents espaces verts.

Un grand espace vert à vocation communautaire (fonction à déterminer) devrait donc être aménagé avec un accès depuis la chaussée de Nivelles.

Quant à la densité de logements qui devrait l'entourer, elle sera « moyenne » (de 15 à 25 habitations par hectare), avec un plafond de 24 maisons unifamiliales et pas plus de 30 appartements de 2 étages maximum.

Le développement de certaines activités de service (crèche par exemple) et/ou de professions libérales sera ensuite recherché.

De manière générale, des vues vers le centre du site arboré (maintien des haies, des arbres existants et ajout de nouvelles plantations) seront dégagées.

La création d'une voirie et d'un grand espace vert seraient les deux premières étapes du développement, suivi par l'aménagement de l'espace communautaire et la construction progressive des logements.

ENSEMBLE 3 : LE SITE « LE LONG DU RAVEL »



La propriété de la SNCB accueillerait surtout des immeubles à appartements le long du RAVeL –
Source de l'image : EdA – 501769016657.

Entre la rue Gustave Fiévet et l'ancienne voie de chemin de fer s'étendent en longueur environ 5 hectares divisés en 2 terrains. Le 1er terrain de 1,7 hectare, d'intérêt biologique, se situe entre la rue Potriau et la rue de Pont. Quant au 2ème terrain de 3,3 hectares, situé entre la rue de la Buse et la rue Gustave Fiévet, une partie est en Zone d'Activité Economique (ZAE) et l'autre est la propriété de la SNCB.

La densité d'habitat proposée par le BEP est faible pour le 1er terrain, avec un maximum de 15 logements par hectare (22 maisons 2 ou 3 façades au total et 3 petits immeubles-appartements à 1 étage) et une réflexion paysagère incluant un espace vert central.

Le terrain 2 pourrait contenir de 25 à 33 logements par hectare, soit un maximum de 12 maisons construites et 88 logements collectifs dans des immeubles pouvant atteindre 3 étages (partie SNCB). Ici aussi, un espace vert communautaire est préconisé. Avant tout, il sera nécessaire d'introduire auprès de la Wallonie un dossier de reconnaissance du terrain de la SNCB comme « site à réaffecter » (SAR), étant donné qu'il s'agit de recycler une friche en vue de répondre aux besoins de la collectivité en termes notamment de logements.

ENSEMBLE 4 : LE SITE « EN BORDURE DE CHAMPS »



Vue de la rue Bertinchamps : le terrain urbanisable fait face aux campagnes – Source de l'image : EdA – 501769018311.

Il s'agit ici de 2 terrains d'un hectare chacun, situés en vis-à-vis de part et d'autre de la rue Chapelle Valentin. Une voirie d'accès serait aménagée et déboucherait sur un parking communautaire. « En bordure de champs » signifie que l'on se trouve à la limite entre la ville et la campagne.

La densité d'habitat de ces terrains est la plus faible des zones constructibles identifiées par le BEP dans le cadre de cette étude.

De 9 à 16 logements seraient constructibles : 8 à 12 maisons sur un terrain avec vue sur les campagnes à l'ouest et 15 appartements sur l'autre, avec parking souterrain accessible depuis la voirie, zone de recul pour les jardins adjacents et petite zone verte.

Etienne BERTRAND,
Bourgmestre en charge de l'Aménagement du territoire,
de la Mobilité et de l'Urbanisme.

Une fresque de Street Art d'artistes namurois bien connus à Ligny

Sombreffe est très fière d'accueillir à Ligny une œuvre du Collectif Drash et spécialement de Stellas Demosthène et de Maxime Lambert sur les murs de la Maison Multiservice de Ligny. Ces artistes sont réputés pour leurs œuvres réalisées à Namur, notamment la magnifique fresque de la villa Balat au bord de l'Enjambée à Jambes.

C'est la Province de Namur qui a amené la subsidiation de l'œuvre et a accompagné le travail des artistes.

Le Collège communal a donc tenu à souligner ce partenariat province-commune et a demandé à Monsieur le Député-Président du Collège de la Province de Namur, Jean-Marc VAN ESPEN et à Madame la Députée provinciale, Geneviève LAZARON d'inaugurer cette fresque avec le Conseil communal.



Une plaque commémorative a été fixée à gauche de la fresque pour immortaliser l'événement



Discours de Laurette HENNE-DOUMONT,
Echevine en charge de la Cohésion sociale



Jean-Marc VAN ESPEN, Député-Président du Collège de la Province de
Namur, Geneviève LAZARON, Députée provinciale de la Province de
Namur et Etienne BERTRAND, Bourgmestre de Sombreffe

C'est en 2016 que la Cité des Couteliers, dans le cadre d'une réunion d'accompagnement du Plan de Cohésion Sociale, s'est montrée intéressée par la réalisation de projets Graff sur ses bâtiments.

Le service Cohésion sociale de Sombreffe a répondu à un appel à projet de la Province de Namur et a reçu un subside de 11.000 euros pour 2 réalisations.

La première réalisation en 2020 est un projet graff peint par des jeunes sur les murs des garages de la Cité Jean MAROYE avec la collaboration de l'association Imagin'AMO.

Le second projet était au départ la réalisation d'une fresque sur un bâtiment de la Cité mais début 2019, la nouvelle majorité communale s'est rendu compte que le mur prévu précédemment par la fresque risquait d'être recouvert par l'extension future d'un bâtiment de la Cité.

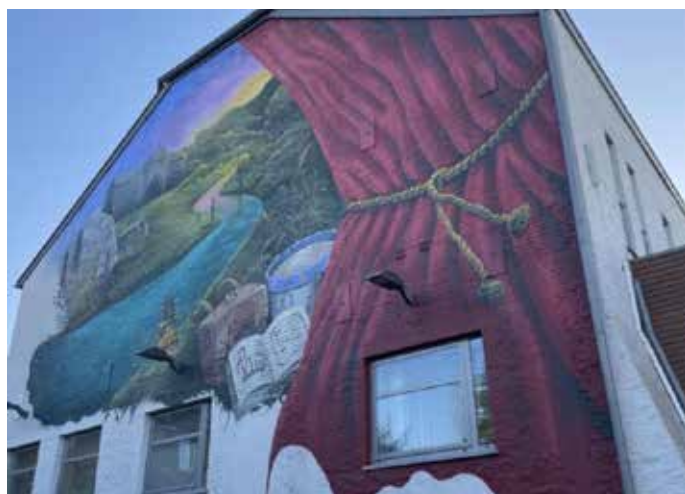
En bonne gestion, le Collège décida alors de trouver un autre emplacement pour l'œuvre artistique et c'est la Maison Multiservices, vestige de l'ancienne Ferme d'En Haut et lieu de réunion des citoyens qui s'est imposée.

Plusieurs esquisses du projet ont été réalisées depuis 2019, amendées plusieurs fois pour refléter la mise en valeur du patrimoine de Ligny.

Regardez l'œuvre attentivement, vous y retrouvez tous les symboles de l'histoire du village !

Pour le projet de cette fresque, nous avons pu recueillir les avis du Directeur du musée de Ligny, Benoît HISTACE et du Trésorier des Sossons, Joël ROUSSEAU, ainsi que de quelques citoyens de la Cité.

La réalisation concrète a pu commencer en 2020 : permis d'urbanisme, préparation technique, mais c'était sans compter sur l'agenda chargé des artistes, l'épidémie de la Covid et le mauvais temps ! L'inauguration a pu enfin avoir lieu le 10 novembre 2021.



La fresque occupe tout le pignon de la Maison Multiservice de Ligny



Les partenaires présents à l'inauguration devant la fresque réalisée
par le Collectif DRASH

L'accueil de la population a été enthousiaste et cela nous encourage à persévérer.

Quelle joie de voir l'essor du Street Art dans nos villages ! C'est un vrai outil de cohésion sociale qui, soit permet une réalisation collective de jeunes comme à la cité Jean MAROYE, soit permet l'embellissement des quartiers et le récit des valeurs collectives. Le Collège communal estime qu'il est important de porter l'essor de toutes nouvelles formes de créativité culturelle dans nos villages.

Laurette HENNE-DOUMONT,
Echevine en charge de la Cohésion sociale.

La participation citoyenne, un enjeu majeur dans le redéploiement des TEC



Fin janvier 2022, les habitants de notre Commune seront sollicités par l'Administration Organisatrice du Transport wallon (AOT) pour donner leur avis sur le **nouveau Plan Régional de Transport Public** de la zone de Gembloux, La Bruyère, Jemeppe-sur-Sambre, Sombreffe et Sambreville.

Ce plan a notamment pour objet d'attirer de nouveaux utilisateurs vers les transports publics, de réduire la part de la voiture et d'augmenter celle de la mobilité dite douce.

Cet **appel aux citoyens à donner leur avis** est de la plus haute importance car le **redéploiement de l'offre des TEC va modifier l'offre existante** sur notre zone et surtout dans notre Commune. Si nous pouvons nous réjouir des investissements annoncés dans le transport public, nous devons rester attentifs au sort et aux spécificités des communes rurales comme Sombreffe.

Notre Commune verra le **passage d'une nouvelle ligne express Gembloux - Charleroi** à côté de celle déjà existante sur l'itinéraire Namur - Nivelles. Cette nouvelle ligne express et cadencée est prévue avec 2 arrêts, aux carrefours du Docq et des 4 Bras de Ligny.

Les lignes scolaires demeurent inchangées.

Cependant, **les lignes 147a, 247 et 347 pourraient être supprimées**. Les TEC réfléchissent à une **nouvelle ligne secondaire** entre le parc industriel de Keumiée et le Docq, mais uniquement en heures de pointe.

Les communes et les citoyens pourront **proposer des ajustements à ces propositions**, notamment **via 2 ateliers participatifs** (30 citoyens pour 3 communes choisis par une agence et un groupe de forces vives) et via une plateforme d'avis. Des avis écrits pourront aussi être déposés dans les communes.

C'est pourquoi, lors de notre dernier Conseil communal, la majorité a proposé le vote d'une motion adressée au Ministre HENRY pour que le redéploiement ne se fasse pas au détriment de la population de Sombreffe.

Il suffit de voir la fréquentation des arrêts de bus de la ligne 147a pour mesurer toute la difficulté des personnes qui ne pourront plus se rendre à Fleurus, à Tamines ou tout simplement à la poste ou dans les commerces de Sombreffe. **C'est tout le lien avec la Basse Sambre et le Hainaut qui risque de disparaître !**

Notre attention est aussi très vive sur la **sécurité aux arrêts de la ligne express** et particulièrement aux 4 Bras de Ligny : ces arrêts doivent être sécurisés, éclairés, d'un accès confortable à pied et à vélo ...mais ils se trouvent sur des voies régionales extrêmement fréquentées où la vitesse est intense.

Que ce soit l'aménagement des voiries vers le Docq ou les 4 Bras de Ligny, les travaux de sécurisation pour y acheminer des vélos ou des piétons selon la volonté régionale seront conséquents.

En plus, **la subside des travaux revient aux communes** alors que les voiries sont régionales, ce qui pose vraiment question en termes de gestion et de cohérence.

L'AOT prévoit **des points d'intermodalité** pour faciliter la mobilité : des box sécurisés pour les vélos électriques, des parkings de type « kiss and ride » voire des emplacements où recharger son véhicule ou la mise à disposition de trottinettes.

Pour notre majorité, l'essentiel est beaucoup plus simple : c'est la mise à disposition pour nos citoyens d'un service de transport accessible notamment pour les enfants vers Gembloux et Tamines, les mères de famille, les personnes désireuses de faire leurs courses dans le village ou à Fleurus, Tamines ou Gembloux et pour les personnes âgées.

Notre majorité, en plus de la motion, a décidé de convoquer prochainement la **Commission de la Transition** afin de présenter à chaque Conseiller communal les modifications prévues et donner ainsi l'entière transparence sur les informations reçues.

Nous espérons que vous serez nombreux via la plateforme mise en place par les TEC et l'AOT à faire part de vos souhaits, regrets et remarques constructives.

Comptez sur votre Bourgmestre, vos Echevins et tous les Conseillers de la majorité pour défendre une offre de transport qui réponde aux souhaits de la plupart d'entre nous !

Laurette HENNE-DOUMONT, Echevine de la Transition.





Informations aux citoyens

Croix-Rouge : Don de sang

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

La prochaine collecte aura lieu à **Sombreffe, sans rendez-vous, le jeudi 3 mars 2022, de 15h00 à 18h15, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon 6.**

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



Consultations ONE pour les nourrissons



Les consultations pour enfants de l'Office National de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



ATTENTION ! Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Hélène PUISANT (TMS) : tél. 0499/99.77.06.

A Sombreffe : Consultation des nourrissons par le Docteur CHAIDRON, **tous les vendredis de 13h00 à 15h00**, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des nourrissons par le Docteur HEYMANS et associé, le **2ème mercredi et le 4ème jeudi du mois à 13h30**, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).

Déchets ménagers : Calendrier des collectes 2022

Tableau 2022 des collectes

Jour de passage inhabituel
 Déchets ménagers résiduels & déchets organiques
 Papiers-cartons
 PMC
 Encombrants
 Collecte des déchets verts

→ BOIGNEE, LIGNY, SOMBREFFE, TONGRINNE

Toutes les collectes ont lieu le **lundi**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 25	2, 9, 16, 23, 30	13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
	17	14	14	11	9	7	4	1, 29	26	24	21	19
	10, 24	7, 21	7, 21	4, 21	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26
La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26 04 00. Infos: www.laressourcerie.be												
Collectes des déchets verts du 14 au 18 novembre 2022												

Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc: le jeudi 27/10/22, le samedi 12/11/2022 toute la journée ainsi que les **samedis 24/12/2022 et 31/12/2022 à partir de 12h**

Collectes 2022 dans les recyparc: Vélos: 23/04 Jouets: 15/10

Exposition «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» du 12 au 20 mars 2022 au Complexe sportif de Sombreffe

En 1940, l'armée allemande envahissait la Belgique. Débutait alors la Seconde Guerre mondiale, un conflit qui a profondément marqué le territoire namurois et le destin de millions de personnes. C'était, il y a plus de 80 ans ... et pourtant, avec la disparition progressive de ses témoins directs, le travail de mémoire n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui !

L'exposition «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» retrace le déroulement du conflit et ses conséquences sur le territoire namurois et sa population. **Seize panneaux** abordent ainsi **l'invasion allemande, l'exode, la libération et le retour des prisonniers tout en passant par l'occupation, la collabo-**



40-45
COMMÉMORATIONS
EN PROVINCE DE NAMUR

« Mes parents ne me disaient pas tout ».

Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur.

Exposition, du 12 au 20 mars 2022

Ouvert les samedis et dimanches de 14h à 18h.

En semaine, sur réservation pour les groupes et les écoles (animation scolaire possible). Entrée libre

Au complexe sportif de Sombreffe

Allée de Château Chinon, 5 - 5140 Sombreffe

Renseignements :
Hervé Legros – 0494379033
hervelegros@yahoo.fr

www.patrimoineculturel.org



ration et la résistance. De plus, l'exposition accorde une place particulière aux **témoignages oraux et écrits des personnes ayant vécu ces événements**. Des habitants de Sombreffe ont accepté de nous livrer leur récit, qui sera présenté dans l'exposition.

L'exposition sera accompagnée d'objets, de documents et de photographies, issus de collections privées locales, qui permettront de mettre en lumière le vécu des Sombreffois durant le conflit. Si vous possédez des documents liés à cette époque, il vous est toujours possible de nous les communiquer afin qu'ils soient valorisés dans l'exposition !

Enfin, pour les enfants, une animation scolaire (8-12 ans) d'1h30 est possible. Un livret pédagogique reprenant les grandes problématiques du conflit sera également distribué aux élèves participants.

Informations pratiques :

Exposition **du 12 au 20 mars 2022**

Au Complexe sportif de Sombreffe - Allée de Château Chinon, 6 - 5140 Sombreffe

Ouvert :

- les samedis et dimanches de 14h à 18h ;
 - en semaine, sur réservation pour les groupes et les écoles (animation scolaire possible).
- Entrée libre !

Renseignements :

Hervé Legros – 0494/37.90.33

hervelegros@yahoo.fr



Les services communaux

AVIS A LA POPULATION Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (excepté le service Urbanisme - voir ci-après), à savoir :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/827 430 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be.

Ces mesures sont prises afin de nous assurer que la santé de nos concitoyens et de leurs proches sera préservée au mieux.

Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune-de-Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement	071/82.74.32
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.13/14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Taxes - Redevances - Marché	071/82.74.18

Service Cadre de vie	071/82.74.31
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny	071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.25
Sports - Réservation de salles -	
Plaine & aires de jeux	071/82.74.22

Service Finances/Directeur Financier	071/82.74.20
---	--------------

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe
..... 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10
..... Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.

Personnel

La Commune de Sombreffe recrute des SURVEILLANT.E.S des temps de midi dans ses écoles (réserve de recrutement)

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ?

N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.



Horaires et tarif du contrat de travail :

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice)
- Présenter une image positive de l'école

Service Cadre de vie

Le service Cadre de vie, par sa gestion et ses investissements, contribue efficacement aux objectifs de préservation du climat, grâce aux économies d'énergie et à l'isolation des bâtiments publics

Pour chaque bâtiment communal, le service a réalisé annuellement les travaux suivants :

- Entretien des chauffages : attestation de nettoyage et test de combustion ;
- Relevé mensuel des compteurs et suivi des consommations : chauffage, électricité et eau ;
- Entretien des appareils de ventilation double flux (remplacement des filtres et nettoyage).

Quels sont les objectifs en matière d'énergie ?

1°) Réduire les consommations énergétiques

- ✓ Isolation des bâtiments communaux
- ✓ Electricité adéquate
- ✓ Chauffage adéquat, c'est-à-dire une régulation tout en gardant la facilité d'exécution et d'utilisation.

Pour tous les bâtiments communaux, on doit pouvoir connaître les caractéristiques techniques qui influencent la consommation d'énergie. Ensuite, il est important de maintenir une bonne isolation, un éclairage adapté et une régulation fonctionnelle. Si l'une de ces caractéristiques techniques pose problème, une étude devra être réalisée.

2°) Effectuer le suivi des données énergétiques

- ✓ Consommations mensuelles
- ✓ Constatations
- ✓ Mises au point
- ✓ Solutions au point de vue technique et budgétaire (avec ou sans subside)

3°) Inclure l'énergie dans les projets en cours et fournir des rapports énergétiques

4°) Réaliser des plans des bâtiments communaux constitués de sous-couches (électricité, chauffage,...)

5°) Sensibiliser les occupants

6°) Veiller aux entretiens réguliers

Récapitulatif consommations 2019

	Bâtiments	Surface (m²)	S chauffée (m²)	mazout/gaz norm.	(litres ou m³)/m²	(litres ou m³)/m²
1	Commune	2185	1371	9.451	7	65.153
2	Hall de voirie Boignée	728	728	11.815	16	191.762
3	Hall de voirie Sombrefe	929	304	3.171	10	33.078
4	Hall de Stockage Potriau	288				
5	Ecole de Boignée	654	534	7.587	14	107.791
6	Ecole de Tongrinne	899	839	7.392	9	65.124
7	Ecole de Tongrinne matern.	770	710	5.175	7	37.720
8	Ecole de Ligny	964	904	11.378	13	143.195
9	Académie	744	684	6.270	9	57.477
10	CCL / MMS	2978	1678	19.392	12	224.111
11	Complexe sportif	2331	2271	25.334	11	282.618
12	Crèche n°2	364	364	5.683	16	88.716
13	Pisq de Ligny	50	50			
14	Logement de transit	190	160	3.915	24	95.786

Plus spécifiquement, des travaux ont été effectués dans chaque bâtiment communal

Maison communale

- Travaux de mise en conformité des installations électriques selon le rapport de l'organisme agréé (nouveau disjoncteur dans le tableau TGBT, remplacement de prises électriques dans le garage, mise en place d'un nouveau circuit avec différentiel 30mA, éclairage du garage, remise en ordre des plans, nouvelle boucle de terre,...).
- Placement d'un programmeur astronomique pour l'éclairage du hall d'entrée.
- Modification du câblage de l'éclairage du hall d'entrée de la partie gauche du bâtiment et remplacement des tubes néon par des tubes LED.
- Remplacement de la porte de garage par une porte sectionnelle motorisée.

Hall de voirie de Boignée

- Travaux en chaufferie : ventilation du local chaufferie et placement d'une grille extérieure.
- Placement d'un nouveau circuit isolé pour l'alimentation du radiateur du bureau du mécanicien.
- Remplacement de la chaudière et mise en place d'aérothermes.
- Mise en conformité des installations électriques suivant le rapport de l'organisme agréé.
- Remplacement du boiler de 200 litres, des 4 portes sectionnelles, du compteur électrique et nouveau raccordement.
- Levée des infractions sur les installations électriques par l'organisme agréé (rapport positif).



Hall de voirie de Sombrefe

- Remplacement des électrodes d'ionisation et d'allumage de la chaudière.
- Remplacement de la sonde extérieure du chauffage.
- Réalisation d'allèges isolées derrière les radiateurs du réfectoire et du bureau.

Hall de stockage de Sombrefe

- Installation d'une minuterie pour l'éclairage du hall (coupure automatique).

Ecoles

- Isolation et remplacement de la couverture des toitures plates (sanitaires et réfectoire) à l'école communale de Ligny.
- Remplacement des lampes par du LED (relamping) à l'école communale de Ligny (réfectoire, classes primaires et école maternelle).
- Changement du circulateur d'alimentation du chauffage côté maternel (école communale de Ligny).

- Remplacement du boiler de 50 L avec un groupe de sécurité et remplacement de l'éclairage de l'enseigne lumineuse extérieure (école communale de Ligny).
- Diminution de la température de 2°C pendant 1 mois (Opération Gros Pull) à l'école communale de Ligny.
- Traitement de désembouage de la chaudière au réfectoire de l'école communale de Boignée et remplacement du brûleur de la chaudière du petit bâtiment.
- Remplacement de 2 purgeurs automatiques au chauffage du réfectoire à l'école communale de Boignée, isolation des combles du petit bâtiment (réfectoire) et installation de boutons poussoirs sur les bacs en inox du réfectoire de l'école de Tongrinne.
- Installation de lampes LED avec cellule pour l'éclairage extérieur (écoles communales de Boignée et Tongrinne).
- Remplacement de bras de ferme-porte extérieurs dans les trois écoles communales.

Académie

- Remplacement du thermomètre de la chaudière.
- Mise en place d'une ligne filaire du thermostat de l'ONE vers la chaufferie.
- Remplacement du robinet de l'évier dans le local informatique.

Centre communal de Ligny et Maison Multiservices de Ligny

- Installation de panneaux photovoltaïques, placement d'un nouveau programmeur astronomique sur l'éclairage extérieur, remplacement de 5 ballasts de l'éclairage extérieur et isolation des tuyaux d'eau du local compteur à la Maison Multiservices de Ligny.
- Réparation du châssis des sanitaires côté rue du Pirou, nettoyage des aérothermes de la salle verte, remplacement d'un thermostat, de la chaudière et adaptation de la régulation au Centre communal de Ligny.

Locaux communautaires (situés sur le parking de la Maison communale)

- Installation et régulation d'un nouveau radiateur électrique à accumulation.
- Modification de l'éclairage.
- Remplacement d'une fenêtre de toit et du châssis du pignon.

Local colombophile (place Baudouin Ier)

- Travaux de mise en conformité des installations électriques selon le rapport de l'organisme agréé (nouvelles alimentations électriques des prises, réalisation des plans,...).
- Levée des infractions sur les installations électriques par l'organisme agréé (rapport positif).

Complexe sportif de Sombreffe

- Travaux de relamping : remplacement des lampes par du LED.
- Remplacement du circulateur d'eau chaude des sanitaires et du ferme-porte de l'entrée du Complexe sportif.
- Réparation du thermostat des petites salles et du caisson isolé de l'air pulsé de la salle 10 (grande salle de sport située au rez-de-chaussée).
- Nettoyage des ventilo-convecteurs.
- Réalisation d'un « cale-fenêtre » pour la salle de danse.

Logement de transit (situé place de Mont à Sombreffe)

- Remplacement des thermostats et des bulbes des vannes thermostatiques.

Eglises

- Remplacement du chauffage et mise en conformité de la chaufferie à l'église de Boignée.
- Mise en conformité des installations électriques selon le rapport par l'organisme agréé pour les églises de Boignée et de Ligny.

Divers

- Remplacement du coffret électrique Place Baudouin Ier (à côté du local colombophile).
- Raccordement des citernes d'eau de pluie et remplacement de robinets et de vannes d'eau dans les cimetières.
- Réalisation et affichage des certificats PEB dans les bâtiments publics (Complexe sportif de Sombreffe, Centre communal de Ligny, Maison communale, Académie, football de Ligny).
- Achat de véhicules électriques et installation d'une borne de recharge à la Maison communale.



Environnement et Transition

Le service Environnement contribue à la préservation de la biodiversité et veille à la plantation d'arbres et de haies

De manière récurrente, le service Environnement est chargé de la gestion « ordinaire » :

- des déchets et des problèmes liés à la collecte organisée par le BEP ;
- des campagnes de stérilisation des chats errants dans l'entité ;
- des campagnes de dératisations ;
- de la collecte des déchets verts ;
- et des demandes de conteneurs réservés aux ordures ménagères et aux papiers/cartons.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions se concrétisent chaque année.



4500 haies, arbres et plantes ont été distribués ou plantés par le service Environnement depuis 2019, ce qui correspond à environ 1800 mètres de plantations !

Le détail des actions menées ces trois dernières années vous est présenté ci-dessous !

2019

Organisation d'événements :

• 18, 19 et 20 mars : Les journées de l'eau

Sur le thème de la mare, différents modules (sur les amphibiens, les hirondelles, les macro-vertébrés et poissons) animés par un Guide nature des cercles des naturalistes de Belgique, l'IDEF et le Contrat de Rivière ont été présentés durant trois matinées aux élèves de 3ème et 4ème primaire des 5 implantations scolaires de l'entité, soit 221 enfants au total.



• 22 mars : stand «Zéro déchet, zéro jetable»

Lors de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens, un stand de sensibilisation aux gestes qui tendent vers le zéro déchet en refusant le jetable présentait les différentes thématiques de réduction des déchets sous la forme de jeux (moins d'emballages à la salle de bain, le gaspillage alimentaire, le réemploi dans la chambre des enfants ou le salon, ...). Les participants ont reçu un sac à vrac pour les adultes et un outil pour les enfants.

• 18 mai : balade nature dans le cadre de la semaine de l'Abeille et du printemps sans pesticide



Une balade nature de 2,5 km encadrée par un guide nature du Cercle des naturalistes de Belgique et orientée vers les insectes pollinisateurs et les plantes mellifères est partie de la place de Boignée, en direction du cimetière de Boignée vers Balâtre puis retour rue Fustroy. L'objectif était de sensibiliser le public au rôle important des abeilles et autres insectes pollinisateurs, à la nécessité de protéger et développer la biodiversité et au rôle que chacun peut jouer. Au cimetière de Boignée, les participants ont reçu une explication sur le label cimetière nature et plus loin, un apiculteur local a présenté son activité.





• 10 août : balade découverte sur les chauves-souris

Cette activité a été organisée au départ de l'école communale de Tongrinne dans le cadre de la nuit européenne des chauves-souris. La projection vidéo du film « A la découverte de ces mammifères volants » a été suivie d'une visite commentée pendant la balade vers le château de Tongrenelle.



• 22 novembre : organisation de la journée de l'arbre

75 familles sombreffoises ont reçu un lot de 4 plantes de haie gourmande représentant une plantation d'environ 5 m (choix entre 3 lots différents). Les plantes étaient accompagnées d'un livret réalisé par le service Environnement, qui comprenait des conseils de plantation, la législation en vigueur sur les plantations (distance avec les voisins,...), une description des plantes offertes mais aussi des recettes pour mettre les fruits de ces plantes à l'honneur dans la cuisine. 300 plants ont donc été distribués.

Réponse à des appels à projets

Le service a répondu aux appels à projets « Journée de l'arbre » et « Maya ». Ceux-ci se sont concrétisés en 2020.

Projets

En matière de projets, le service a présenté un dossier sur la gestion du site des 3 viviers au profit de Natagora et a reçu l'accord de principe du Collège communal. Il a également obtenu le label « cimetière nature » niveau 2 pour le cimetière de Ligny, a élaboré un plan triennal 2020-2022 pour la gestion de nos cours d'eau en collaboration avec le Contrat Rivière Sambre et Affluents et a présenté au Collège communal l'adoption du conteneur jaune pour les papiers-cartons.

Plantations

En 2019, le service a procédé à la plantation de :

- 10 ares de pré fleuri dans le verger Château-Chinon ;
- 9 arbres (sorbus) à la Commune de Sombreffe ;
- 6 arbres fruitiers à l'école communale de Tongrinne ;
- 183 plants de haie à l'école communale de Tongrinne, à la Commune de Sombreffe et sur la place Baudoin Ier ;
- Rosiers, en remplacement des plantes annuelles.

2020

Organisation d'événements :

• 11 février : conférence sur les vergers haute tige

L'évolution des modes de culture et l'industrialisation des pratiques agricoles ont entraîné une régression importante du maillage écologique et du patrimoine fruitiers de nos régions. Haies bocagères, alignement d'arbres, vergers traditionnels servaient d'habitats pour la faune sauvage. Ils permettaient également de climatiser l'espace agricole et d'atténuer les changements climatiques. Malheureusement, ces structures paysagères semi-naturelles ont été remplacées afin de moderniser les pratiques agricoles. Pourtant, nous remarquons aujourd'hui qu'elles sont utiles pour notre développement. En effet, les auxiliaires de culture sont essentiels afin de transiter vers un monde sans pesticide. Les variétés anciennes de fruits tolérantes aux maladies et adaptées aux aléas climatiques sont également à sauvegarder et à valoriser.

Face à ces constats et à la forte demande des consommateurs pour avoir accès aux fruits de variétés locales, une conférence a été présentée aux agriculteurs et aux citoyens par l'asbl Diversifruits.



- 11 août : sensibilisation au tri et à la réduction des déchets par le BEP à destination des enfants qui ont fréquenté le centre de vacances de Ligny organisé par l'ASBL Oxyjeunes.

Réponse à des appels à projets

- Mise en place d'une mangeoire de quartier (dans le verger Château-Chinon)
- Dossier de subside pour des plantations à Vivier Anon (concrétisation en 2021)

Projets

- Mise en place d'un recyparc mobile avec le BEP
- Elaboration des « PARIS » avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et sectorisée).
- Pose de panneaux signalétiques des cours d'eau avec le Contrat Rivière Sambre et Affluents
- Projet d'aménagement naturel du site de Vivier Anon
- Placement de macarons « Ici commence la mer » en partenariat avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents
- Réhabilitation du chemin Chaussée de Namur - Chaussée de Gembloux et du chemin des Rosières
- Obtention du label « cimetière nature » niveau 2 pour les cimetières de Sombreffe et de Tongrinne
- Volonté d'acquérir des parcelles boisées au bois des Mazuis mais l'achat ne s'est pas concrétisé
- Remplacement des panneaux en noisetier sur les sites où sont placées les bulles à verre



Plantations

En 2020, le service a procédé à la plantation de :

- 5 arbres fruitiers dans le verger Château-Chinon ;
- 21 arbres aux cimetières de Ligny, de Tongrinne et de Sombreffe ;
- 434 plants de haies au cimetière de Ligny (40 m) et au cimetière de Tongrinne (40 m) mais aussi sur la place du Stain et à l'école communale de Tongrinne ;
- 978 plantes entre les tombes du cimetière de Ligny 2 ;
- 93 plantes autour de la zone de columbarium du cimetière de Ligny 2 ;
- 240 plantes vivaces dans le cimetière de Ligny 3 ;
- tapis de sédum entre les tombes dans le cimetière de Ligny 2 ;
- d'arbres à la rue des Hurchets à Sombreffe ;
- d'herbe dans le cimetière de Ligny 2 ;
- d'herbe aux abords de l'église de Tongrinne.



2021

Organisation d'événements :

• 10 septembre : découverte de l'astronomie

Une conférence et une observation du ciel en soirée ont été présentées par l'Astroclub Vega de Gembloux.



• 11 octobre : mise en évidence, nettoyage et balisage sur le terri Sainte Barbe à Wanfercée-Baulet, propriété de la Commune de Sombreffe

Fruit d'une collaboration entre la Haute Ecole Condorcet de Ath, l'AS-BL Ardenne et Gaume, le Contrat de Bassin Minier, l'Interreg, le Contrat de Rivière Sambre et Affluents, le Département de la Nature et des Forêts du SPW et le service Environnement communal, le travail réalisé sur ce terri a été de rouvrir des chemins d'accès, de faucher les deux roselières et de créer un point de vue sur la vallée de la Sambre.

L'objectif à moyen terme est de créer une zone riche en biodiversité avec la réouverture de certaines zones redevenues boisées, mais aussi de définir un cheminement balisé et bien canalisé pour permettre la promenade dans ce poumon vert.



• 12 octobre : nettoyage du cours d'eau La Sombre

Le nettoyage complet du cours d'eau La Sombre a été réalisé par une équipe d'ouvriers communaux, en collaboration avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents.



• 20 novembre : journée de l'arbre

2021 était l'année de l'aulne et 435 plantes (aulnes, saules, noisetiers et fruitiers,...) ont été distribuées sur le marché hebdomadaire de Sombreffe.

Réponse à des appels à projets

- Appel à projet Biodiversité, qui consiste à l'aménagement du site des 3 Viviers, ainsi que des étangs des cimetières de Tongrinne et Ligny.
- Dossier de subside lié aux plantations à réaliser sur le site des 3 Viviers et au zoning industriel de Sombreffe (Keumiée).

Projets

- Réhabilitation d'un chemin sur le site des 3 Viviers à Sombreffe.
- Volonté d'acquérir des parcelles boisées mais l'achat ne s'est pas concrétisé.
- Commande de macarons et d'une plaque « Ici commence la mer » dans le cadre de la collaboration avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents.
- Plan d'aménagement forestier (PPAF) des bois de Sombreffe.
- Création d'un chemin pour éviter la chaussée de Chastre, mais ce projet a été abandonné étant donné le veto du propriétaire.
- Certification du label PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) pour les bois communaux grâce à un audit positif. Ce label garantit ainsi au consommateur que le produit acheté est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat il participe à la gestion durable des forêts. Gérer durablement une forêt, c'est en effet prendre en compte ses dimensions environnementales, sociétales et économiques.

Plantations

En 2021, le service a procédé à la plantation de :

- 802 m de haies, soit 1399 plants sur le site de Vivier Anon
- d'herbe dans le cimetière de Sombreffe 4-5
- tapis de sédum dans les entres-tombes au cimetière de Sombreffe 4-5
- 398 plantes au cimetière de Sombreffe 4-5
- 20 lavandes
- 2 arbres (remplacement)
- 40 m de plantes grimpantes sur le mur du cimetière de Ligny 2
- 24 lierres sur le mur du cimetière de Ligny 2



Commission communale de la Transition

Depuis 2019, une Commission communale de la Transition traite de problèmes spécifiques et très techniques liés à l'environnement. Elle informe les Conseillers communaux en invitant des experts et des fonctionnaires communaux, leur permet de débattre et de faire des recommandations dans des domaines très variés qui ont un impact sur l'environnement de notre commune.

La Commission communale de la Transition s'est réunie à quatre reprises : la première pour discuter de l'impact des vols aériens sur le bruit dans nos villages (le 21 octobre 2019), la seconde pour aborder la problématique de la 5G (le 12 juin 2020), la troisième pour s'informer et échanger sur l'impact des éoliennes sur la biodiversité (5 mars 2021) et la dernière rencontre portait sur la prochaine réorganisation des TEC (le 18 janvier 2022).

Nettoyage de la Ligne : Appel aux bénévoles

Suite aux inondations du mois de juillet dernier, nos cours d'eau traversant la Commune ont charrié et laissé bon nombre de déchets sur les berges.

Après le nettoyage de la Sombre (par les services communaux le 12 octobre) et du Linwez (par un groupe de citoyens le 16 octobre), il ne reste que la Ligne à nettoyer dont le gestionnaire est le Service Public de Wallonie (SPW). Ce nettoyage est plus important étant donné



que la Ligne parcourt trois de nos villages (Ligny, Tongrinne, Boignée) sur environ huit kilomètres au total. C'est pourquoi nous sollicitons d'ores et déjà votre aide.

Ce **nettoyage** est **prévu un samedi vers la fin du printemps**.

Il sera coordonné par le service Environnement communal et le Contrat de Rivière Sambre et Affluents, qui sensibilisera les participants sur leurs missions et prêtera le matériel.

Informations et inscriptions auprès du Service «Cadre de vie» (Cimetière – Environnement – Bien-être animal – Agriculture – Patrimoine), par téléphone au 071/827 436 ou par email à l'adresse frederic.vansimaey@sombreffe.be



Le cours d'eau la Ligne commence à déborder dangereusement le 15 juillet 2021. On n'est pas encore au plus fort de l'inondation à Ligny

Culture



BiblioBus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délasserment. Le Bibliobus est présent sur le marché de Sombreffe un samedi par mois, Place Baudouin 1er, de 9h00 à 13h00.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les samedis 29 janvier, 19 février et 19 mars 2022, de 9h00 à 13h00.

BDbus

Le BDbus propose aux adultes et à la jeunesse des bandes dessinées et des mangas, ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas...).

Il est présent le 3ème mercredi du mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les mercredis 20 janvier, 17 février et 17 mars 2022, de 13h00 à 15h00.



Enfance

Le Conseil communal des enfants

Le 17 novembre dernier, le Conseil Communal des enfants a effectué sa première réunion à la Maison communale. A cette occasion, les élus des différentes écoles de l'entité de Sombreffe ont eu l'opportunité de se rencontrer, en présence de Monsieur le Bourgmestre Etienne BERTRAND et de Nicolas DUMONT, agent communal. Lors de cette réunion, nos conseillers ont pu se présenter et expliquer leurs projets aux participants.



Lors de la deuxième réunion du Conseil Communal des Enfants, qui s'est déroulée le mercredi 1er décembre 2021, nos conseillers ont commencé à classer les différents projets dans les catégories adéquates (SPORTS, JEUNESSE, ENVIRONNEMENT et SÉCURITÉ ROUTIÈRE). Ils ont aussi appris que certains de leurs projets étaient déjà en cours de réalisation par les agents communaux.

Quant aux autres projets, les jeunes élus en herbe ont décidé démocratiquement s'ils étaient réalisables, que ce soit d'un point de vue prévisionnel, technique et/ou financier.



En haut (de gauche à droite) : Jessica FANJO, Carina SABADOS, Aurélien DEGANSEMAN, Yoann RUYSEN, Hyppolite VANDEUREN, Antoine DENIL, Victor DE MENTEN, Ana VAN CAMP et le Bourgmestre Etienne BERTRAND.

En bas (de gauche à droite) : Nico MIGLIONICO, Baptiste GRIMARD, Gaspard BERTRAND, Adrien SPRUMONT, Louis QUESTIAUX, Elliott GUISSSET et Romain HAUET.

Jeunesse

Stage Halloween au PISQ

Lors de la semaine de vacances de Toussaint, le PISQ de Ligny (ou Petite infrastructure sociale de quartier) a organisé son stage d'Halloween.

Durant ce stage, les enfants ont laissé leur imagination et créativité prendre le dessus en réalisant quelques saynètes sur le thème d'Halloween. Ils ont aussi réalisé des petits monstres en 3D à l'aide d'une imprimante 3D et notre agent de l'Espace Public Numérique à Ligny.

Dans la continuité du thème et afin de garder des forces pour la suite, les enfants ont enfilé leur tablier pour préparer des cookies ainsi que des sablés pour ensuite les déguster devant un petit film « L'étrange Noël de Monsieur Jack ».

Nous remercions Jade, Flavie, Arthur, Jules, Merlin et Nathan, pour leur participation ainsi que leur implication !



Social

Permanence sociale par le SPF à Ligny



La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe :



Le 1er lundi du mois de 9h à 12h

(en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements)

A la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny

La permanence est assurée par Fabienne MANDERLIER, assistante sociale au SPF.

Pour la contacter : fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

Prochaines dates de permanence : lundi 7 février et lundi 7 mars 2022



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- 5 et 19 février 2022, de 9h à 11h
- 5 et 19 mars 2022, de 9h à 11h

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/827.424 ou au 071/827.426 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Quatre couples se sont mariés civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Stéphane HENRIET et Dominique MARCELIS se sont mariés à Sombrefe le 6 novembre 2021



Benoît BOURGEAU et Betty DEFONTAINE se sont mariés à Sombrefe le 20 novembre 2021



Pierre SALMON et Emilie FAWAY se sont mariés à Sombrefe le 20 novembre 2021



Pierre WILLEMS et Marie TILEU se sont mariés à Sombrefe le 23 décembre 2021

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrck@sombreffe.be
- Directeur général : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie

• Service social

(Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h – Tél. 071/49.01.10)

Chef de service : CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

o D'HOOGHE Anne-Sophie – asd@cpas.sombreffe.be

o DEVILLERS Gwenaëlle – gwenaelle.devillers@sombreffe.be

o ZARA Natalino – natalino.zara@cpas.sombreffe.be



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 – repas@cpas.sombreffe.be

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 – mobisocial@cpas.sombreffe.be



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Insertion sociale** : NARO Caroline, Assistante sociale – sis@cpas.sombreffe.be

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasure.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : <https://cpas.sombreffe.be>

L'EPN Easy-e-Space du CPAS de Sombreffe
organise des cours

Papys, mamys surfeurs débutants



dans le local des Espaces publics numériques du Complexe sportif
Allée de Château Chinon, 6 à 5140 Sombreffe.

Nouvelle date

Dès le 10 février 2022

durant 40 jeudis de 14h00 à 15h30

(congés scolaires exceptés)

- * Sensibilisation à l'outil informatique, initiation à l'utilisation de l'ordinateur.
- * Acquisition d'automatismes nécessaires pour les usages courants de recherches diverses sur internet tout en préservant sa sécurité en ligne.
- * Envoi et réception d'emails, de pièces jointes,...
- * Ephoto : transferts de photos sur PC, compression, insertion dans un document...

Fichiers, dossiers, clic gauche, clic droit ou 'Contrôle Zut' n'auront plus de secret !

Notre local est équipé d'ordinateurs.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions obligatoires vu le nombre limité de places, **formez le 071/89 18 00 (l'après-midi uniquement).**



!!!! Le CPAS recherche des logements à louer !!!!

Vous êtes propriétaire et vous avez un logement à louer ?

Vous êtes soucieux d'aider les autres et vous avez envie de collaborer avec le CPAS afin de favoriser l'intégration de personnes en difficulté ?

Alors le CPAS est intéressé de devenir locataire de votre bien !!!

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CPAS au 071/49.01.10 ou info@cpas.sombreffe.be

Merci pour votre solidarité



Nos enfants

Ecoles communales

«Copains du jour» à l'école communale de Tongrinne, en 2ème maternelle

Chaque matin, des paires de colliers sont distribuées aux enfants, par tirage au sort.

Les deux enfants ayant le même collier seront «copains du jour» et s'entraideront pour les différentes activités de la journée.

Cette activité permet la rencontre entre tous les enfants et évite l'isolement de certains.



De la féerie à Ligny !

Début décembre, les élèves de l'Ecole communale de Sombreffe (implantation de Ligny) ont reçu la visite de Saint-Nicolas ! Ils ont été couverts de cadeaux pour jouer dans la cour de récréation, mais également des jeux de société et pédagogique pour la classe !

Pour rester dans la féerie, nous avons accueilli, de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire, une mamie conteuse ! Ce petit lutin est venu raconter différents contes... C'était magique, les yeux des enfants brillaient !

Une belle note pour nous faire oublier ces vacances précipitées...



Echange épistolaire des P5-P6 de Boignée, Ligny et Tongrinne au cours de néerlandais

Cette année scolaire 2021-2022, nous avons lancé un nouveau projet avec les élèves de P5 et P6 en néerlandais. En effet, nous nous sommes lancés dans l'aventure des « **Pennenvrienden** », soit un échange épistolaire avec des correspondants d'écoles néerlandophones. Cette année, cet échange a eu lieu avec des écoles de la région d'Anvers.

Nos premières lettres sont parties début décembre. Les enfants s'y sont présentés et ils ont reçu leur première lettre la semaine du 15 décembre. Les enfants ont mis, pour la plupart, tout leur cœur dans la rédaction et ont aimé recevoir les lettres.



La rédaction des lettres en classe



Réception des premières lettres à Boignée



Réception des premières lettres à Tongrinne

Vivement les prochaines lettres début de cette nouvelle année !

Juf Naïk



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 7 mars 2022 ?

Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le jeudi 3 février 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».

Sombreffe est-elle trop riche ?

La Région Wallonne multiplie les primes et subsides pour aider les communes à adopter une gestion plus durable.

Ainsi Sombreffe reçoit de la Ministre Tellier un coup de pouce de 52.744€ pour réduire les risques d'inondations, et la subvention « BiodiverCité » de 10.000€ pour l'aménagement des étangs des cimetières de Tongrinne et Ligny et du site des 3 Viviers. Le subside de plantation de haies, le renforcement du « Green Deal Cantines Durables » profiteront aux communes qui investissent.

Le ministre Henry agit aussi en faveur des communes : subsides pour l'aménagement des voiries pour la mobilité douce, renforcement des lignes TEC, subsides pour économiser l'énergie et produire du renouvelable...

Depuis le début de la législature, les autorités communales sont passées à côté de plusieurs subsides, comme l'appel à projet Pollec pour lequel 99 Communes reçoivent jusqu'à 630.000€ car elles ont entré un projet pour l'engagement d'un coordinateur climat et la mise en œuvre d'actions. Sombreffe n'a rentré de projet ni pour l'UREBA exceptionnel concernant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics, ni pour les premiers appels Wallonie Cyclable, se privant de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Heureusement d'autres appels sont en cours et les Écologistes au Conseil communal seront attentifs à la bonne utilisation de ces moyens nouveaux mis à disposition de notre commune.

E. Van Poelvoorde, F. Halleux, D. Hallet, V. Toussaint



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'avons pas reçu d'article pour cette parution



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 7 mars 2022 ?

Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le jeudi 3 février 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association**;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.



Exposition sur les verreries de Wallonie

Maison Multiservices de Ligny

- **Le samedi 19 et le dimanche 20 mars**, de 10h00 à 18h00
- **Le samedi 26 et le dimanche 27 mars**, de 14h00 à 18h00

Histoire des verreries, reproduction de cartes postales, factures, actions, objets,...

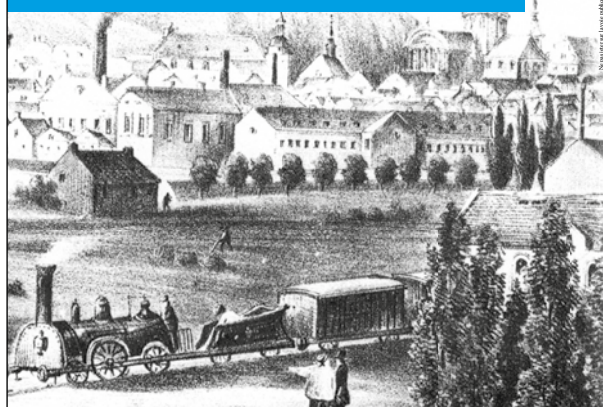
Entrée gratuite !

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur : Pierre-Michel Vanderpypen au 0496/39.41.77

Les Week-ends du
19-20 mars et 26-27 mars 2022
Ligny / Maison Multi-Services

Entrée libre

Exposition Verreries de Wallonie



Verreries d'Herbatte (Namur)

Sam. 19 & Dim. 20 mars 2022 : de 10.00 à 18.00 h.
Sam 26 & Dim. 27 mars 2022 : de 14.00 à 18.00 h.

Informations : 0496 394 177

Rue Haute, 5 - 5140 Ligny
Entrée libre (par l'arrière)

Le Carnet
du collectionneur

SOMBREFFE

PROVINCE
de NAMUR

PROVINCE
de NAMUR

Foire du Cristal et du Verre

10ème Foire du cristal et du verre les 18, 19 et 20 mars 2022 au Centre culturel de Ligny :

- **le vendredi 18 mars**, de 16h00 à 19h00
- **le samedi 19 et le dimanche 20 mars**, de 09h30 à 17h30

Plus de 60 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vonnèche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place, de la gravure sur verre, des objets de décoration seront également à disposition.

Prix d'entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements complémentaires auprès de l'organisateur : Pierre-Michel Vanderpypen au 0496/39.41.77

<http://www.foireducristal.be>

Centre Culturel de Ligny
Week-end du **19 et 20 mars 2022**
de 9h30 à 17h30

Foire du Cristal et du Verre

10^{ème} édition

infos :
0496 394 177
www.foireducristal.be

Avant-première
vend. 18 mars
de 16h00 à 19h00

lavenir.net

Le Carnet
du collectionneur

SOMBREFFE

PROVINCE
de NAMUR

SEL : Système d'Echange local Solidaire, responsable et FUN



Un réseau dont les membres échangent entre eux des services (non-professionnels) très divers. Jardinage, bricolage, baby-sitting, cours de guitare, de maths, massage, coaching... Le tout sans argent... et dans la convivialité !

Des activités de rencontre (soirées, loisirs, ateliers, sorties...) sont aussi organisées toute l'année.

Notre « monnaie » : le Bon'heure. Le temps a la même valeur pour tous, quelles que soient les compétences que l'on offre dans le Sel : 1h = 1h !

Où : Sombreffe, Villers-La-Ville, Court-Saint-Etienne, Ottignies / Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, Chastre et Genappe

Public : +/- 250 membres

Prochaines réunions d'info :

- **vendredi 4 février**, à 20h à Ottignies
- **dimanche 13 février**, à 20h à Villers-la-Ville

En présentiel, si les conditions le permettent. Si non, à distance.

Inscription indispensable à selcoupdepouce@gmail.com et pour toute info: 0494/06.47.86

Si vous souhaitez être personnellement invité.e aux futures réunions, signalez-vous à l'adresse selcoupdepouce@gmail.com. Une fois inscrit, vous recevrez un mail pour vous informer.

Envie de nous rejoindre ? www.selcoupdepouce.be - selcoupdepouce@gmail.com

Sentiers Sombreffois



Sentiers Sombreffois

www.sentiers5140.be - sentiers5140@gmail.com

Une nouvelle année s'ouvre, une année riche en projets et en réalisations... espérons-le.

En 2022, nous vous emmènerons toujours, vu votre intérêt, à la découverte des sentiers en danger mais au cours de cette année, nous espérons surtout dynamiser le processus de réhabilitation et de réouverture de sentiers. A suivre.

Covid oblige, au moment de boucler cet article, pas possible de vous annoncer les dates précises. Pour ne rien manquer, inscrivez-vous à notre Newsletter via www.sentiers5140.be

Pour mettre en œuvre ces projets, nous **avons besoin de vous**. Vous disposez d'un peu de temps et de beaucoup d'énergie. Vous avez envie de vous investir concrètement... Ça tombe bien.

Nous **RECHERCHONS DES BENEVOLES** pour une heure, un jour ou plus : **pour apporter une aide** lors d'une activité (balades, réhabilitation, ...), pour nous **informer sur l'état** d'un sentier, pour intégrer le **groupe de pilotage**, ...

Inscrivez-vous sur
www.sentiers5140.be/benevoles
ou

Envoyez un mail à sentiers5140@gmail.com

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir.

Une dernière info : Sentiers Sombreffois a rejoint l'initiative **éTAPlocale**. Créées par Tous à Pied, les éTA-Plocales regroupent des acteurs locaux qui s'activent pour la cause piétonne sur une zone géographique donnée, dans notre cas, Boignée, Ligny, Tongrinne et Sombreffe. Nos objectifs sont communs.

Cette collaboration nous permettra de concrétiser encore mieux nos projets grâce au support de Tous à Pied.



Le groupe de Pilotage des Sentiers Sombreffois



Les activités annoncées dans cette rubrique seront organisées SOUS RESERVE de nouvelles mesures sanitaires dictées par le Fédéral, les Régions ou les Communes (risque de non évènement) !



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 7 mars 2022 ? Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le jeudi 3 février 2022** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

- 29/01 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- 03/02 : Date-limite d'envoi des **articles à paraître dans le bulletin communal** n°165 distribué dans les boîtes aux lettres la semaine du 7 mars 2022
- 04/02 : **Réunion d'information du SEL** à Ottignies (20h) - Inscription indispensable
- 05/02 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 07/02 : **Permanence sociale** du SPF (Dir. générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-12h)
- 10/02 : **Début des cours « Papys, mamys surfeurs débutants »** à l'EPN Easy-e-Space du CPAS de Sombreffe (40 jeudis, de 14h à 15h30)
- 13/02 : **Réunion d'information du SEL** à Villers-la-Ville (20h) - Inscription indispensable
- 17/02 : **Présence du BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 19/02 : **Présence du Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- 19/02 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 03/03 : **Collecte de sang** par la Croix-Rouge, de 15h à 18h15, au Complexe sportif de Sombreffe
- 05/03 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 07/03 : **Permanence sociale du SPF** (Dir. Générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-12h)
- Du 12/03 au 20/03 : **Exposition** «Mes parents ne me disaient pas tout. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en province de Namur» au Complexe sportif de Sombreffe, samedi et dimanche de 14h à 18h
- 17/03 : **Présence du BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 18/03 : Avant-première de la 10ème **Foire du Cristal et du Verre** au Centre communal de Ligny (16h-19h)
- 19/03 : **Présence du Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-12h)
- 19/03 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 19 et 20/03 : **Exposition sur les verreries** de Wallonie à la Maison Multiservices de Ligny (10h-18h)
- 19 et 20/03 : 10ème édition de la **Foire du Cristal et du Verre** au Centre communal de Ligny (9h30-17h30)
- 26 et 27/03 : **Exposition sur les verreries** de Wallonie à la Maison Multiservices de Ligny (14h-18h)

Attention : en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit toujours et de son évolution, merci de vérifier sur le site www.sombreffe.be (rubriques "Actualités" et "Evénements") que les activités annoncées dans ce bulletin auront bien lieu.

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES
POSSIBILITÉ DE STOCKAGE DE VOTRE PALETTE
LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT



MAZOUT SACRE
071/81 13 31

**POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES**

PAIEMENT A VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31
bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Samedi : 9h - 12h

**A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans**

- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be

GEMBOUX
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883





ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé

VIESMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com



Nathalie Crabeck

Pédicure médicale à domicile.
Réflexologie plantaire.

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe
0495/89.95.42

Ann B.

by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

ligoptic

optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombrefe

071 87 47 40
ligoptic@skynet.be

www.ligoptic.be



Tendance

Eco-Couleurs

0470 61 79 73

Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies

Mise en peinture de locaux à usage commercial

Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics

Pose de papier peint avec ou sans peinture

Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be



DEFINITIVEMENT CHOCOLAT

CHOCOLATERIE ARTISANALE

Chocolats, Pralines, Massepain, Pâtes de fruits,
Nougats, Produits dans nos ateliers



rue des Ecoles 8 - SAINT-GÉRY (Chastre) - Tél. 0477 351 002

www.definitivement-chocolat.be - info@definitivement-chocolat.be

ME > JE : 13h30-19h • VE > SA : 10-12h30 & 13h30-19h • DI : 10-13h

Fabrication quotidienne

Produit frais

Pour tous les budgets



Votre artisan torréfacteur à Tongrinne

- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM

- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be



Rue François Dupire 5, 5140 Sombrefe
071/88.73.63

